



DROIT ET RESPONSABILITE EN MAINTENANCE

POINT DE VUE DU CHEF D'ENTREPRISE

François BRU – UPM STRACEL

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE



- STRACEL
- GROUPE UPM (FIN)
- Fabrication de papier magazine
 - CA : 165 M€
 - Effectif : 280 p
 - Régime 5x8
- Industrie de process continu
 - fortement capitalistique
 - effectif de maintenance élevé (80p)
 - taux d'indisponibilité sur pannes faible : 1%
 - niveau de risque industriel : moyen à élevé

L'ETENDUE DES RISQUES POUR LES ORGANISATIONS MAINTENANCE



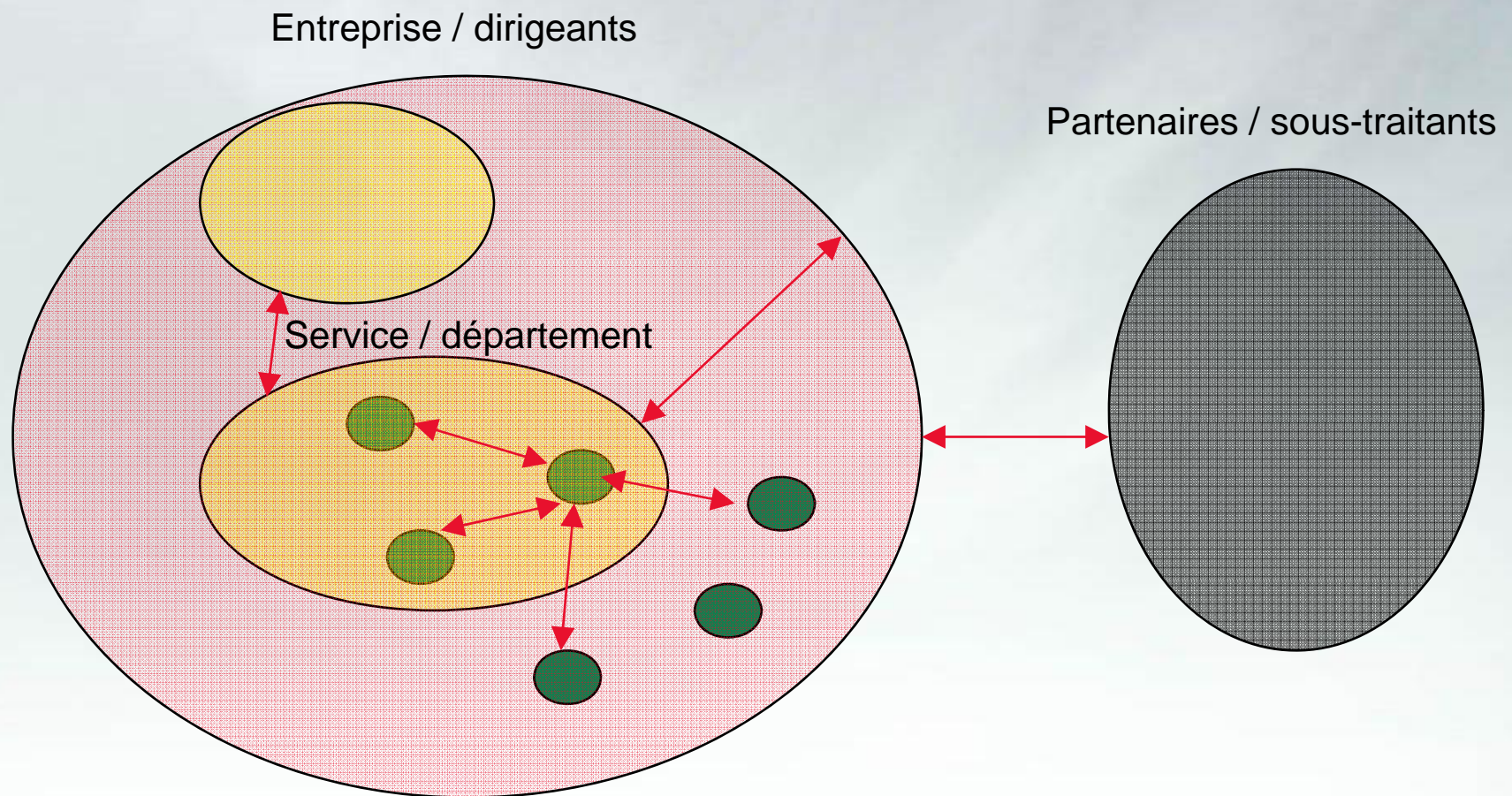
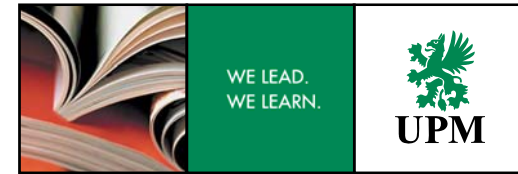
- SANTE - SECURITE
 - Accidents du travail
 - Maladies professionnelles
 - Conditions d'intervention
- TECHNIQUE
 - appareils soumis
 - engins de manutention et de levage
 - équipements de protection individuels et collectifs
- DROIT DU TRAVAIL
 - Temps de travail
 - Respect des temps de repos
 - Délit de marchandage avec les sociétés extérieures

L'ETENDUE DES RISQUES POUR LES ORGANISATIONS MAINTENANCE (2)



- ENVIRONNEMENT
 - collecte et gestion des déchets
 - gestion des incidents
- REGLEMENTATIONS SPECIFIQUES
 - énergie nucléaire
 - industrie agro-alimentaire
 - règlements sanitaires (ex: légionellose)
- ORGANISATION
 - définition des rôles et responsabilités
 - délégation
 - formation
 - attribution des moyens

NOTIONS DE RESPONSABILITE



PLANIFIER



- Faire l'état des lieux technique
 - mise à jour irréprochable des listes d'équipements soumis à surveillance
 - *les bureaux de contrôle peuvent et doivent apporter leur support*
 - mettre en place une veille technologique des règlements applicables à l'entreprise
 - *cette activité peut être sous traitée en l'absence de ressource interne adéquate*
 - établir et tenir à jour une liste d'écarts et les plans d'actions associés
 - vérifier périodiquement la pertinence des règles internes par rapport à l'évolution des lois et règlements
 - *ex : les règles d'astreinte et de temps de repos entre interventions*
 - être attentif aux jugements pouvant faire jurisprudence

AGIR



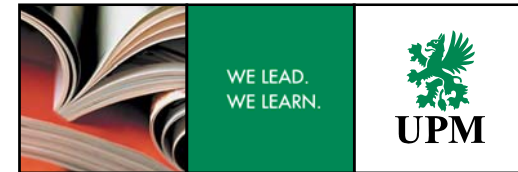
- Les formations essentielles
 - formations réglementaires spécifiques (EPI, appareils soumis, engins de levage, habilitations électriques, etc...)
 - formations relatives à la responsabilité (droit du travail, management et délégation)
- La définition des rôles et responsabilités
 - description de fonctions
 - délégation claire pour les cadres dirigeants
 - formalisation des procédures
- La communication
 - interne (avancement des projets, élimination des risques)
 - externe (valoriser les progrès auprès des autorités de contrôle)

VERIFIER



- Intégrer la revue des aspects réglementaires dans les audits QSE
- Revue et mise à jour annuelle
 - autorisation d'exploiter
 - arrêté préfectoral
 - évaluation des risques professionnels
 - permis et habilitations
- Intégrer la revue des formations sécurité et habilitations dans les entretiens annuels

AMELIORER

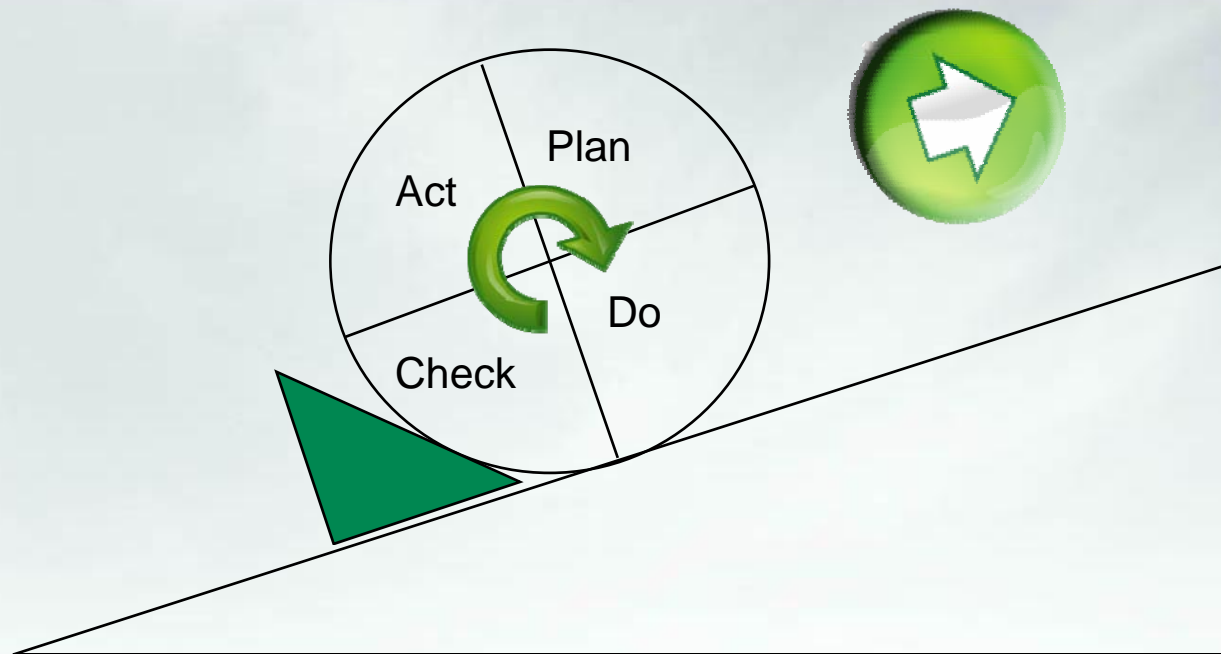


- Faire des notions de droit et de responsabilité des outils de progrès plutôt que des menaces
- Aligner les plans d'actions et la démarche de réduction des risques
- Intégrer les sous traitants dans la démarche d'amélioration

LA RESPONSABILITE EN MAINTENANCE COMME ELEMENT DU MANAGEMENT



LES ETAPES PRECEDENTES S'INTEGRENT DANS
LE CERCLE VERTUEUX DE L'AMELIORATION CONTINUE



QUELQUES REFLEXIONS



TOUT NE PEUT ETRE FAIT EN UN JOUR, UN MOIS, NI MEME UN AN

LA PRISE EN COMPTE DES NOTIONS DE DROIT ET DE RESPONSABILITE DANS
LES ORGANISATIONS DE MAINTENANCE EST UN FACTEUR DE PROGRES

EN CAS D'ACCIDENT ET/OU INCIDENT AVEC FAUTE, L'EXISTENCE D'UNE DEMARCHE
AVEREE D'AMELIORATION CONTINUE EST UNE CIRCONSTANCE ATTENUANTE

L'AUGMENTATION DE LA SOUS TRAITANCE N'EXONERE PAS DES
RESPONSABILITES VIS-À-VIS DE LEURS SALARIES

WE LEAD.
WE LEARN.

